



RALLYE SUD OUEST 13 au 18 Mai 2012

EQUIPAGE SIMPLE **EQUIPAGE DOUBLE**

BASE ULM ou AERODROME _____

TYPE D'ULM : MULTIAXE **AUTOGIRE** **PENDULAIRE**

MARQUE _____ **MODELE** _____ **4 TPS** **2 TPS**

AUTONOMIE EN HEURES (hors réserve) _____

N° IDENTIFICATION _____ **VITESSE SOL MOYENNE**(aérologie modérée) _____

1 ER PILOTE

NOM / PRENOM _____ **ANNEE DE NAISSANCE :** _____

ADRESSE _____

TEL FIXE _____ **MOBILE** _____

E MAIL _____

N° LICENCE- ASSURANCE FFPLUM _____ **N°BREVET** _____

Si biplace date de l'emport _____

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE **oui** **non**

CLUB ULM (facultatif) _____

SI 2EME PILOTE ou PASSAGER

NOM / PRENOM _____ **ANNEE DE NAISSANCE :** _____

ADRESSE _____

TEL FIXE _____ **MOBILE** _____

E MAIL _____

N° LICENCE- ASSURANCE FFPLUM _____ **N°BREVET** _____

Si biplace date de l'emport _____

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE **oui** **non**

CLUB ULM (facultatif) _____

J'adresse un chèque à l'ordre de Trésorier (sera encaissé le 01/05/12)

Je règle par virement bancaire

| | | | |
|-------------------------|------------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|
| Pour 1 personne | 600 € <input type="radio"/> | pour 2 personnes | 1200 € <input type="radio"/> |
| Après le 15 Mars | | | |
| Pour 1 personne | 700 € <input type="radio"/> | pour 2 personnes | 1400 € <input type="radio"/> |

Le commandant de bord

Le navigateur ou 2^{ème} pilote

Fait à _____

Fait à _____

Le _____

Le _____

Signature
(Précédée de la mention lu et approuvé)

Signature
(Précédée de la mention lu et approuvé)

RALLYE ULM 2012

« Un enfant dans les nuages »

DECLARATION D'INFORMATION SUR LES RISQUES PRIS A PARTICIPER AU RALLYE

Madame, Mademoiselle, Monsieur :
Pilote de l'U.L.M(Marque et type) :
Identification :

Madame, Mademoiselle, Monsieur :
Copilote ou passager(e) de l'U.L.M. désigné ci-dessus.

Reconnaissons, sans réserve, avoir pris connaissance du programme du rallye présenté sur le site internet de « Bretagne Aéroptère », et de la présente « déclaration d'information sur les risques pris à entreprendre le rallye touristique ».

Bretagne Aéroptère, association organisatrice, rappelle à l'ensemble des participants du RALLYE ULM 2012 « *un enfant dans les nuages* » les données suivantes qui définissent le rôle et les responsabilités de chacun.

Bretagne Aéroptère a essentiellement pour vocation d'organiser matériellement une opération de loisir aéronautique mettant principalement en place les structures techniques à même de favoriser dans les meilleures conditions possibles le développement de l'événement.

Les obligations de faire expressément souscrites par Bretagne Aéroptère visent :

Au regroupement de pilotes d'ULM et de leurs passagers animés par le plaisir du voyage aérien.

A l'obtention des autorisations nécessaires de toutes sortes, émanant des autorités aéronautiques françaises .

A la mise en place de la logistique et des structures d'accueil sur les terrains étapes, permettant dans les meilleures conditions possibles les décollages et atterrissages de ces terrains.

A l'organisation du ravitaillement.

A la mise à disposition des informations météorologiques d'observation et de prévision. Chacun des pilotes demeure cependant seul responsable de la décision d'effectuer les vols à la lecture des prévisions météorologiques dont il devra en toute hypothèse avoir pris connaissance personnellement.

Bretagne Aéroptère entend surtout rappeler les limites de ses interventions et de ses obligations dans le domaine de la sécurité et ne saurait en rien se substituer aux prérogatives, exigences et obligations qui ne pèsent que sur le seul Commandant de bord.

L'attention de tous les participants a été attirée sur l'obligation que

- chacun des équipages soit équipé au minimum, d'une radio en état de marche, d'un altimètre, et d'un gilet de sauvetage(en cas de survol maritime) pour chaque passager, d'un dispositif de flottabilité pour les autogires (en cas de survol maritime), sur les avantages en termes de sécurité d'être équipé d'un parachute de secours, d'un G.P.S., d'une balise de détresse PLB, d'un fumigène à main et d'un sachet de fluorescéine.
- chacun des commandants de bord possède l'expérience et la maîtrise du vol en montagne.

Bretagne Aéroptère rappelle à chacun des participants que les conditions de la navigation envisagée revêtent des risques aéronautiques,, majorés par les vols de montagne et éventuellement les survols maritimes. Chaque participant s'engage à prendre toutes les dispositions pour voler en sécurité et reconnaît accepter pleinement les risques résiduels, notamment par la signature de la présente déclaration.

Tout équipage volant en dehors du champ de la réglementation du vol ULM et du vol VFR est exclu de fait du rallye pour l'étape concernée; dans ce cas, il n'existe plus aucun lien entre l'équipage et l'organisation.

Tout équipage faisant un écart de la route prévue de plus de 5 miles nautique est considéré comme ayant quitté le rallye; dans ce cas, il n'existe plus aucun lien entre l'équipage et l'organisation. (sauf nécessité justifiée de déroutement).

Bretagne Aéroptère attire l'attention des commandants de bord, sur le bénéfice sécuritaire qui sera tiré d'effectuer un stage de vol en Montagne dans une structure spécialisée, en préparation du rallye. Bretagne Aéroptère ne souscrit vis à vis de ces risques aucune obligation de quelque nature que ce soit, chacun des participants devant SEUL décider d'affronter le vol envisagé et les risques qui en sont la suite, indépendamment des avis qui seront fournis par l'organisation susceptibles de conduire à la décision d'interruption définitive de la navigation, notamment pour causes météorologiques.

Bretagne Aéroptère rappelle à chacun des participants l'impérative nécessité d'avoir déjà vérifié ou fait vérifier tout particulièrement l'état technique de l'ULM utilisé dans le strict respect des prescriptions édictées par le fabricant et/ou le motoriste de chaque appareil concerné. Il est rappelé l'obligation de résultat qui pèse à ce sujet sur le seul Commandant de Bord.

Les responsabilités et vigilance qui incomberont ainsi à chacun des participants seront d'autant plus fortes que 25 appareils participeront à cette navigation en plus des aéronefs non participants rencontrés sur le trajet, accroissant les risques d'abordage. Cette situation implique une attention de tous les instants, tant lors des opérations de décollage que d'atterrissage, qui devront toutes être exécutées dans les strictes conditions définies par la réglementation aérienne et le suivi des consignes données lors du briefing.

Tenu compte des éléments sus citées, le pilote (et le copilote) accepte(nt) et s'engage(nt) à supporter seul(s) la totalité de la responsabilité de tout événement et de ses conséquences(survenant entre le moment du départ du parking, jusqu'au moment de l'arrivée sur celui-ci), que celle-ci soient humaines : corporelles ou morales, matérielles, financières ou autres ; par ailleurs, l'équipage s'engage à ne pas mettre en cause l'organisateur dans la survenue et la gestion de l'évènement.

DERNIERE PAGE

La présente déclaration a été signée par le pilote et le passager visés ci-dessus qui reconnaissent avoir intégralement pris connaissance et apprécié sans réserve la portée des déclarations exposées ci avant. Ils reconnaissent également par leurs signatures avoir pris connaissance le programme du rallye et en avoir accepté sans réserve la totalité du contenu.

Le pilote :

Le copilote ou passager :

A

A

Date :

Date :

Signature Pilote précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature pilote précédée de la mention « Lu et approuvé »

*ADRESSER TOUTE CORRESPONDANCE A L'ADRESSE
SUIVANTE*

Michel LE ROY

37, Route du Stangala

29000 QUIMPER

FRANCE

Tel 06 85 34 61 42

Domicile 02 98 94 53 95

Travail 02 98 99 42 98

Fax 02 98 99 42 98

Courriel bretagneaeroptere@wanadoo.fr